Trait d'Union

Journal municipal d'actualités et d'information de la commune de Rothau



SOMMAIRE

- Édito
 Visite de la Sous-Préfète
- 4 Les principales décisions du conseil municipal
- Travaux de rénovation de la Mairie Réoccupation des locaux associatifs (Mairie)
- 7 Budget eau
 Budget forêt
 Intercommunalité
- Aménagement RD1420 /
 Concertation et réunion publique
 Présentation de Yannis O.
- C'est bien celui qui trie le plus fort qui a raison! Et pourtant... Horaire d'été des déchetteries AFP
- 12 Opération broyage
- 13 Le mot de la police municipale
- Voie de garage ou pas ?
 Premier anniversaire du Jardin des droits de l'homme
- 16 Fête des séniors Récré des aînés Concert de Chamade
- 17 Alsasciences
- 18 On a vu...
- **20** Festival du Cinéma
- 21 Films et débat encore Portes ouvertes associations
- 22 Articles écoles
- 23 Etat Civil

Et si les scouts étaient de retour dans la Vallée de la Bruche ?
Calendrier des fêtes



Budget général 2018

Opération propreté





Balade thermique

TRAIT D'UNION

Mairie de Rothau 24, Grand'Rue 67570 ROTHAU www.rothau.fr

- Directeur de la publication: Marc SCHEER
- Rédactrice en chef: Claire BECKER
- Comité de Rédaction : Catherine FERRY, Jean-Michel FRÊNE, Gérard HUG, Martine KOENIGUER,

Marine NELLAN, Françoise VERET, Dominique VITU

- Photos: Jean DUBOIS, Jean-Michel FRÊNE, Gérard HUG, Marc SCHEER
- Conception et réalisation Mairie de Rothau
- Tirage 900 Exemplaires ISSN 1817-857X

ÉDITO

« L'accueil est dans notre nature » telle est la devise de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche. Certes, elle est là pour rappeler que nous vivons dans un environnement où la nature est remarquable et enviable, mais cela n'est pas quelque chose d'acquis une fois pour toutes. Cela nécessite un entretien de tous les jours et par tous les habitants de notre vallée. C'est aussi avoir à l'esprit le souci de préserver la propreté de nos villages pour les rendre plus accueillants. Bravo à tous ceux qui fleurissent et restaurent leurs maisons car ils concourent ainsi à l'embellissement de notre territoire. Quand je vois l'état de certains trottoirs de Rothau ou le nombre de déchets sauvages laissés ça et là, je me dis qu'il y a encore du travail! Cela commence par éviter de jeter son mégot parterre ou son billet de loto après grattage, car c'est ainsi qu'on donnera le goût ou l'envie aux touristes de s'arrêter chez nous; n'oublions surtout pas que le tourisme reste une ressource importante pour le développement économique de notre territoire. Savoir accueillir le touriste en le renseignant de manière utile ou tout simplement en le saluant ou en lui souriant doit faire partie de notre culture. Et puis, pour tous les habitants, quel plaisir aussi d'habiter un village propre et souriant même si les difficultés de la vie sont prédominantes. Ainsi « l'accueil est dans notre nature » ne doit pas être un simple slogan mais une manière de vivre et de défendre notre vallée et chacun de nous peut y contribuer. Bonnes vacances à toutes et à tous.

Marc SCHEER.

Visite de la Sous-Préfète

À l'occasion de sa visite dans notre Commune, madame Clara Thomas, sous préfète de l'arrondissement de Molsheim a pu découvrir quelquesunes des préoccupations des élus.

Au programme notamment la présentation du projet d'aménagement routier. Si l'Etat n'est pas un partenaire financier de ce projet il n'en reste pas moins un partenaire incontournable sur le plan technique au moins par les différents services qui devront intervenir sur ce projet de la conception à la réalisation, des études notamment environnementales au chantier proprement dit. Madame Thomas a assuré au Maire que son implication visera à favoriser les échanges pour accélérer au maximum les procédures. D'autres points ont été évoqués comme l'aménagement du parking de la gare ou encore le dynamisme du commerce local. Une nouvelle rencontre est d'ores et déjà prévue pour Septembre.



LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Décembre 2017

- attribution de marchés pour les travaux concernant la rénovation du bâtiment de la mairie pour un montant total de 439 563,86 € H.T.
- approbation de l'état de prévision des coupes et travaux en forêt communale pour l'année 2018

Janvier 2018

- · diagnostic amiante bâtiment mairie
- approbation du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire Sud pour la période 2018-2021

Février 2018

- approbation compte administratif 2017 avec les résultats suivants:
- budget principal: excédent de fonctionnement 88 940,16 € déficit d'investissement 62 175,61 €
- budget eau: excédent d'exploitation 15 304,89 € excédent d'investissement: 90 010,89 €
- budget forêt: excédent de fonctionnement
 26 183,73 € déficit d'investissement 17 884,71 €
- demande de subvention d'Etat DETR pour la création d'un cheminement piétons rue de la gare
- création d'un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 01.04.2018

Mars 2018

- gestion locative des propriétés communales mises en location confiée à l'agence immobilière Tritschler
- emprunt contracté auprès de la Caisse d'Epargne pour l'achat de garages rue de Schirmeck à taux fixe de 0,62 %

Avril 2018

- vote budget primitif 2018 :
- budget principal 862 181 € en dépenses et recettes de fonctionnement et 860 727 € en dépenses et recettes d'investissement
- budget eau 138 724 € en dépenses et recettes d'exploitation et 335 510 € en dépenses et recettes d'investissement
- budget forêt 86 303 € en dépenses et recettes de fonctionnement et 22 380 € en dépenses et recettes d'investissement
- pas d'augmentation des taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties en 2018

Mai 2018

• tarif location garages rue de Schirmeck: 40 € par mois côté gauche et 30 € par mois côté droit

Travaux de rénovation de la Mairie

Signe des temps, les entreprises sont peu présentes sur le chantier. Après une longue mise en route, il semble que les différentes entreprises qui courent plusieurs chantiers à la fois, peine à suivre celui de la réhabilitation de notre maison commune.

Pour mémoire, le chantier est très important. Outre la restructuration des locaux administratifs, il comporte aussi la transformation de tout le premier étage en logements. Les différents corps de métier qui œuvrent à la réalisation de ce projet doivent intervenir selon un planning précis mais peu suivi. Il suffit d'un retard dans un domaine pour que tout s'enchaîne avec difficultés. Par ailleurs, comme souvent sur ce type de projet, la différence est significative entre ce qui est projeté et ce qui peut être réalisé. Par exemple, la porte d'entrée principale est tellement haute qu'elle dépasse le plancher du premier étage. Une reprise sera donc nécessaire pour que la nouvelle porte trouve sa place. Ailleurs, ce sont des peintures contenant de l'amiante qui doivent être traitées selon les normes actuelles de déconstruction.

En parallèle, l'installation des bureaux au Château des Espagnols nous permet d'attendre tranquillement l'achèvement des travaux prévus dans un premier temps pour la fin de cette année. Si toutefois ce délai devait être dépassé cela ne poserait aucun problème. Il est certains que nos concitoyens trouvent bien des avantages à la présence des services rue de Schirmeck.

La proximité des écoles et plus particulièrement de l'école maternelle est un réel atout. Nous ne constatons pas de hausse significative de la fréquentation mais l'accueil est très régulièrement fréquenté et le déménagement n'aura en rien altéré les services rendus à la population. L'emplacement à l'écart de la circulation prête même à la balade et le banc installé dans l'entrée de la propriété est de temps en temps occupé. Une ambiance sympathique souvent rythmée par les cris des enfants de la maternelle voisine. Ajoutez une bonne dose de soleil et du coup, il fait bon vivre dans notre village.

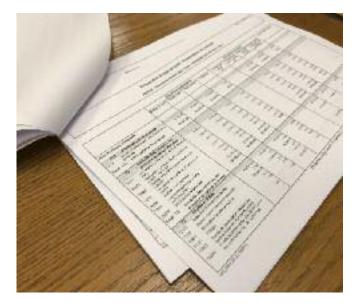


Réoccupation des locaux associatifs (Mairie)



Si les travaux de l'ancienne-nouvelle mairie progresse, ceux-ci s'accompagnent de la réflexion de vos élus sur les prochains usages possibles des locaux rénovés. Si jusqu'à présent la disposition et l'usage des pièces permettait une cohabitation raisonnée entre les services municipaux et certaines activités socio-culturelles, il est certain que les nouvelles implantations vont compliquer les choses. Par exemple, si les salles du bas à droite de la maison commune permettaient une cohabitation entre salle de réunion, bureau de vote et activités, le changement de destination va rendre impossible l'usage d'un même espace pour une cérémonie de mariage et un atelier de peinture, pas en même temps évidemment mais tout de même.

Budget général 2018



Fonctionnement Recettes 862 181 € Dépenses 862 181 € Investissement Recettes 860 727 € Dépenses 860 727 € soit un budget total de 1 722 908 € les travaux d'investissement les plus conséquents sont:

- études (Parking gare) 15 846 €
- achat terrains 4 001 €
- travaux rénovation de la mairie (inclus logement) 600 000 €
- rénovation appartements école élémentaire 25 000 €
- achat garages Ackermann 45 000 €
- columbarium 8 000 € total 697 847 €

Emprunt: le capital restant dû au 01/01/2018 est de 477 776,94 € le capital de l'annuité de l'exercice 2018 : 91 500.16 €

L'endettement de la Commune se tient dans un niveau plus que raisonnable pour un endettement de 477 776,94 € au 01/01/2018 soit 301,82 € par habitant.

Comme nous venons de le voir, l'essentiel de l'investissement de l'année sera couvert par les travaux de rénovation de la Mairie et par l'aménagement des appartements audessus des bureaux de celle-ci.

Pour avoir une autre vision du budget communal, voici quelques exemples de coût à l'année pour 2017...

64 000 Euros de frais pour la salle polyvalente

113 000 Euros de dépense pour l'école maternelle. Ce coût tient compte tout de même de l'investissement

de 40 000 Euros réalisé cette année.

44 000 Euros dépensés pour l'école élémentaire

16 600 Euros pour l'éclairage public

6000 Euros de téléphone pour tous les services

Dans ce contexte, depuis plusieurs années, nous limitons au maximum les dépenses de fonctionnement de nos services afin de créer de l'autofinancement. De ce fait, nous ne pénalisons pas nos concitoyens en maintenant nos taux d'imposition. C'est ainsi que le taux des 3 taxes n'a pas été modifié pour 2018.

Pour information

- taxe d'habitation au taux de 16.06 % alors que le taux national est de 24,38 %
- taxe foncière sur le bâti au taux 12,90 % alors que le taux national est de 20,85 %
- taxe foncière sur le non bâti au taux 53,15 % alors que le taux national est de 49,31 %. Malgré tout, nos contributions seront en augmentation, notamment à cause de la TAXE GEMAPI. Mais GEMAPI qu'est-ce-que c'est? Créé par une loi de janvier 2014, ce nouvel impôt local (Pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est instituée dès cette année. Elle est destinée à financer l'aménagement de bassins, l'entretien et l'aménagement de rivières, lacs et plans d'eau ou la construction de barrages, de digues, la défense contre les inondations et les caprices de la mer, la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques ainsi que des zones humides; tout un programme! Cette taxe n'est pas obligatoire, le financement de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations pouvant être assuré par le budget général de la commune ou de l'intercommunalité d'autant que chez-nous, c'est de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche que relève cette compétence. Comme il s'agit d'un impôt additionnel aux taxes foncières (bâti et non bâti), à la taxe d'habitation et à la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) le montant de la taxe GEMAPI que chaque foyer aura à payer figurera sur les avis d'imposition habituels que nous recevrons à l'automne. Par rapport aux autres taxes, celle-ci présente toutefois une différence notable. Il incombe à la Commune ou à l'Intercommunalité de voter un montant de taxe et non un taux. Ce montant est plafonné à 40 € par habitant et non par contribuable ce qui est aussi une différence notable. Le Trésor Public se chargera du calcul et comme certains ménages seront exonérés, alors la taxe sera répartie sur les autres contribuables... Le montant est calculé sur la base de la valeur locative du logement occupé et pourra alors excéder 40 €. C'est compliqué! Alors qui sera exonéré?

- les occupants de logements attribués sous condition de ressources, notamment les personnes qui résident en HLM
- les personnes exonérées de la taxe foncière et/ou de la taxe d'habitation pour leur résidence principale
- les titulaires de l'allocation solidarité aux personnes âgées (ASPA), de l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), et sous conditions de ressources, les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), les personnes

de 60 ans (taxe d'habitation) aux + de 75 ans (taxe foncière) veuves et veufs, invalides.

- les contribuables qui bénéficient du nouveau dispositif de dégrèvement progressif de la taxe d'habitation pour leur résidence principale (la taxe GEMAPI sera dégrevée dans les mêmes conditions).

En attendant ces avis d'imposition, profitons amplement de l'été qui s'annonce super...

Budget eau

Rien de bien nouveau à ce stade. Un budget stable, l'ensemble des charges est à peu de chose près identique à celles de l'année dernière, en terme de recettes aussi. Rien de bien différent si ce n'est que les travaux de renforcement du réseau commencent à porter leurs fruits, ce qui implique que les fuites sont moindres et que l'adduction jusqu'à nos robinets est fiable. Les prochains travaux rue des Jardins et rue de la Forêt vont permettre de sécuriser encore plus notre réseau. En investissement, 23 000 Euros seront consacrés au bouclage rue Nicolas Wolff et au renforcement du réseau rue du Bambois. La rue des Jardins sera entamée en 2019, certainement pendant les vacances scolaires pour éviter d'avoir des enfants au milieu d'un chantier mobile et lourd. La déserte des

commerces étant également un sujet important l'aménagement des accès sera étudié pour limiter les impacts.

Si la loi semble indiquer qu'en 2020 la compétence « Eau » devrait être transférée à l'intercommunalité, vos élus ont fait le choix de continuer à gérer le réseau d'eau potable comme si la gestion devait être conservée chez nous. Notre budget nous permet toujours d'investir et malgré la sècheresse de l'année 2017, même si l'approvisionnement était un peu juste, la production par semaine était pratiquement toujours du double de ce qui était consommé. Il est d'autres époques ou la sécheresse de l'année dernière nous aurait imposé des restrictions.

Budget Forêt

Ici non plus pas de grande différence par rapport aux années passées. Plus nous exploitons, plus nous dépensons et plus nous encaissons de recettes en contrepartie.

Pour équilibrer ce budget, 75 000 Euros de recettes sont prévus. Une place de stockage sur la parcelle 13 a été

aménagée en prévision d'une exploitation importante à cet endroit.

Le chemin d'accès a été refait et tout est désormais prêt pour exploiter au mieux les bois de cette parcelle.

Intercommunalité

Les travaux de la piscine se poursuivent mais ont été retardés par un hiver peu clément avec près de deux mois d'intempéries! Néanmoins, actuellement, les murs s'élèvent et les bassins sont réalisés avec les premiers essais de mise en eau pour tester l'étanchéité. La charpente devrait pouvoir être posée fin août et on espère que pour l'hiver tout sera couvert pour permettre l'aménagement intérieur en toute quiétude et quel que soit le temps! L'ouverture est toujours prévue pour l'été 2019. Parallèlement, l'ancienne station d'épuration de l'usine Steinheil sera démolie, normalement au courant du mois de juillet, ceci comme mesure de compensation pour la construction de la piscine au titre des lois sur l'eau. Autre démolition, celle du manoir de Bénaville. Suite à l'incendie qui a ravagé cette belle bâtisse, la décision a été prise de démolir

et a été mise en œuvre courant Juin. La sécurité des lieux exigeait qu'on arrive à cette extrémité difficile compte tenu de l'histoire de cette maison. A noter également l'élaboration progressive d'une politique jeunesse à l'échelle du territoire avec l'embauche d'un coordonnateur jeunesse, monsieur Etienne Ennette, qui sera chargé notamment de promouvoir le maximum d'actions en faveur de nos jeunes à l'échelle de toute la Vallée de la Bruche. Cette action est réalisée en partenariat avec la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Bas-Rhin, (FDMJC), dont le savoir-faire est reconnu et nous sera précieux. En parallèle Colibri Bruche sera chargé de la coordination petite enfance, un emploi à temps partiel ayant été créé à cet effet.

Aménagement RD1420 / Concertation et réunion publique

Comme chacun a pu s'en apercevoir, la concertation sur le futur aménagement de la traversée de Rothau a eu lieu durant un mois, à cheval sur les mois de mai et de juin, avec notamment deux expositions dans les mairies de La Broque et de Rothau et une réunion publique au Royal le 24 mai.



Deux visites sur site ont également été organisées les samedis 2 et 9 juin. Par ailleurs, les observations des uns et des autres ont été recueillies soit dans des registres présents dans les deux mairies soit sur le site du Conseil Départemental. La réunion publique du 24 mai a eu lieu en présence de Monsieur Frédéric Bierry, président, de Madame Muller Bronn vice-présidente tous deux du Conseil Départemental, de Monsieur Pierre Grandadam,

président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche et d'élus des deux communes immédiatement concernées par l'aménagement routier, La Broque et Rothau. Après la projection d'un petit film expliquant bien les enjeux et les contraintes d'un tel projet, c'est Madame Isabelle Zimmermann, agent technique du Département, qui a animé un débat où chacun a pu s'exprimer, poser des questions et donner son point de vue. Une synthèse sera par la suite réalisée et permettra de faire un choix de tracé, et de lever ainsi l'incertitude qui persiste sur cet aménagement futur qui, de toute façon, ne pourra réellement se réaliser qu'à partir de 2023 si l'on suit les dires de Frédéric Bierry. Il est effectivement primordial que tous les habitants directement concernés soient avertis suffisamment à l'avance pour pouvoir s'organiser le mieux possible. Dans l'état actuel des choses, sans vouloir être de mauvaise augure, tenant compte des durcissements des lois et règlements, il est fort peu probable que 2023 soit l'année du début de quelque chose de concret sur le



Présentation de Yannis O.

Embauché comme adjoint technique au 1^{er} avril de cette année, Yannis ORTELLI est venu compléter l'équipe technique communale.

Originaire de Rothau, il était déjà employé sous contrat aidé par la commune depuis deux ans.

De formation couvreur-zingueur, il a rapidement trouvé sa place au sein de l'équipe. Un cycle de formation assez dense s'offre désormais à lui pour lui permettre de développer ses compétences.

Nous lui souhaitons de pouvoir progresser autant que possible. Il représente l'avenir du service technique, bienvenue dans l'équipe.



C'est bien celui qui trie le plus fort qui a raison! Et pourtant...

La démarche est entrée dans nos habitudes, les plastiques par-ci, les papiers par-là, les bouteilles en verre ailleurs.

C'est bien, même si des études menées sur le plan européen montrent que la France est en retard par rapport aux besoins de recycler la majeure partie de nos déchets. Il est même certain que nous ne faisons pas assez! Pourquoi? Simplement parce que se débarrasser des déchets, c'est bien, mais le faire correctement c'est mieux. Suite à la mise en place des points d'apport volontaire, voici quelques années, force est de constater que les abords de ceux-ci sont de véritables dépotoirs. Pourquoi diable une partie de ceux qui font l'effort d'apporter leurs plastiques, papiers ou verre ne font-ils pas plus attention lorsqu'ils s'en débarrassent? Pourquoi en mettre une partie à côté? Pourquoi ne pas ramasser les verres cassés par mégarde? Nous n'avons pas d'autre explication qu'un manque de civisme évident. Les autres n'ont qu'à le faire ou alors l'agent qui viendra vider les conteneurs saura s'en charger. Résultat? Ce qui est une bonne idée,

devient crispations voire tensions lorsque l'on constate l'état de ces espaces. D'une façon générale, de plus en plus de voix s'élèvent pour pointer l'état de propreté du village. Le Conseil Municipal a décidé d'agir. Une « opération nettoyage » est en cours...



Horaire d'été des déchetteries

Schirmeck-La Broque

Mercredi et Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Saint-Blaise-La-Roche

Jeudi et Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Muhlbach-sur-Bruche

Mardi de 13h30 à 19h - Jeudi et Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30



AFP

La mise en pâture va pouvoir débuter grâce à la récente pose d'une clôture au niveau des terrains remis en herbe de l'AFP Le Mesis. Quant au bois stocké à cet endroit, il a éte broyé le 3 juillet.





Opération propreté

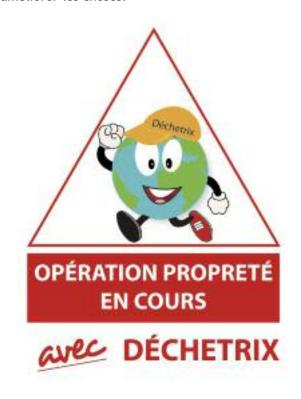


L'idée est de changer l'image de notre cité et cette idée est ambitieuse.

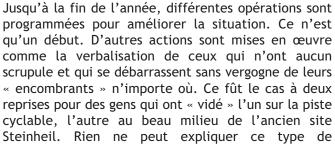
Avec les enfants des écoles, l'entrée dans la démarche a été de choisir un personnage, une sorte de mascotte, de lui donner un nom et de l'accrocher aux 17 poubelles publiques installées à la disposition de tous sur le ban communal. Si les poubelles ne sont pas visibles, cela peut expliquer que des déchets soient disséminés n'importe où bien que rien ne nous oblige à jeter quoique ce soit par terre sous prétexte qu'on ne voit pas les poubelles. Mais si cela doit être une raison, alors les enfants vont nous aider à y voir plus clair avec Déchetrix, la mascotte choisie par eux. Elle commence à être apposée sur toutes les poubelles pour les repérer plus facilement.

Dans un second temps, différentes parties du village seront soumises aux mains nettoyeuses des élèves pour leur opération annuelle « nettoyons la nature ». Le grand nettoyage a commencé le mardi 3 juillet au matin pour les élèves de l'école primaire, dans la rue de la gare et aux abords de la gare elle-même puis, s'est poursuivie l'après-midi, sur la place du marché grâce à l'action des enfants de l'école maternelle. Plus tard, les membres du Conseil Municipal se sont chargés d'autres espaces. Plus tard encore, d'autres initiatives des commerçants, associations ont permis de compléter les actions engagées. En mobilisant le plus grand nombre, l'opération a permis de sensibiliser un maximum de personnes.

Depuis peu, des affiches sont proposées aux commerçants et autres professionnels installés à Rothau. Celles-ci invitent chacun à un petit effort en rappelant que nous aimons tous un environnement propre et que de petits gestes au quotidien permettent d'améliorer les choses.









comportement. Rappelons que notre territoire dispose de plusieurs déchèteries, deux à proximité chez nos voisins de Schirmeck et de Saint Blaise la Roche. Plus loin, celle de Muhlbach-sur-Bruche est également accessible. Les horaires que nous avons rappelé en page 9 montrent que l'offre pour la dépose des encombrants est plus que suffisante. Définitivement, rien ne nous oblige à jeter quoique ce soit n'importe où.



Opération broyage

Le samedi 14 avril a eu lieu une opération qui a consisté à broyer les déchets verts des habitants de Rothau qui en ont fait la demande. Ces déchets, qui avaient été collectés la semaine précédente et stockés pour une part à l'arrière du terrain de football, pour une autre en certains points de collecte.

C'est Yannis, employé communal, qui a organisé cette opération et le broyage a été confié à un professionnel, Mr Lux Martial. Plus de 100 m3 ont été récoltés et broyés, ce qui démontre l'intérêt qu'a suscité cette opération et qui nous incite à la renouveler, soit à l'automne soit au printemps prochain pour peu que la demande soit là! Les copeaux ainsi obtenus ont pu être ramassés et utilisés par ceux qui en font la demande en mairie.

Retour sur l'opération

D'un côté, une vingtaine de personnes se sont fait connaître pour demander l'enlèvement de leurs déchets verts, de l'autre côté une dizaine d'autres personnes sont venues apporter, qui des branches, qui des feuilles, qui d'autres déchets verts.

La quantité de déchets a été bien plus importante que nous l'avions envisagé. D'une part l'opération a été un succès mais, coïncidence de calendrier sans doute, deux opérations de nettoyage au Haut-Bout ont généré des volumes supplémentaires. Inutile donc de déplacer ces volumes au stade le Suchette déjà bien pourvu, le broyeur a été mis sur place pour gagner du temps et éviter des manutentions inutiles et chronophages. De

même, pour le secteur Basse-Sponne, rues de la Forêt, Schirmeck, Jardins, les volumes importants à collecter nous ont incité à créer un autre point de collecte sur ce secteur. Là aussi, le broyeur a été sur place pour œuvrer à la génération de copeaux!

Le broyage a été ouvert au public, une opportunité pour les participants d'échanger sur le jardinage, le compostage, sur nos astuces respectives en matière de fleurissement ou d'embellissement et aussi plus généralement sur tout autre sujet. Lors du ramassage, de nombreux échanges ont déjà permis de discuter de choses et d'autres avec les habitants inscrits. Si peu d'entre eux voulaient récupérer des copeaux, ils étaient bien plus nombreux à se dire intéressés par le broyage en lui-même, l'interdiction de brûler étant un sujet au centre de nombreuses discussions...

Si cette opération s'est déroulée dans de bonnes conditions, c'est en grande partie grâce à Marine, chargée d'accueil à la Mairie, qui gérait la partie logistique à Yannis, agent communal, qui s'est vu confier la gestion de cette opération sur le plan technique.

Cette opération a permis à ce dernier d'être au contact direct de la population et d'avoir à gérer des rendezvous, des contacts, des échanges... qui ne sont pas forcément à son programme en temps normal. Il a fait l'objet de nombreux compliments de la part de personnes qui l'ont reçu! Compliments de circonstance, simple politesse ou sincères remerciements? Peu importe, une forme de reconnaissance de la part de la population envers lui, comme une sorte d'intégration formelle dans l'équipe communale qui lui fait plaisir selon ses dires.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé à cette action respectueuse de l'environnement et mieux vaut broyer des végétaux que de broyer du noir!



Le mot de la police municipale



La municipalité a emboîté le pas de nombreuses autres communes en proposant du stationnement en zone bleue. Pour y stationner, un simple disque de stationnement est nécessaire. En cas d'abus ou de nonrespect des conditions d'utilisation, une sanction peut être délivrée.

Se garer autour de l'îlot commercial du centre du village pouvait parfois s'avérer compliqué! Afin d'assurer une meilleure désserte aux commerces et services du centre, les élus ont opté, en ce qui concerne le stationnement, pour la mise en place d'une zone bleue qui délimite des espaces dans lesquels le stationnement des véhicules est à durée limitée. Cela doit permettre une meilleure rotation des voitures sur ces emplacements, permettre un stationnement aisé à proximité des commerces et

empêcher les voitures « tampons » c'est-à-dire les voitures qui stationnent toute la journée au même endroit. Pour stationner sa voiture sur un tel emplacement, il faut apposer un disque réglé sur son heure d'arrivée. Bien visible depuis l'extérieur du véhicule. Le policier Municipal en particulier et les forces de l'ordre en général doivent pouvoir consulter les indications du disque très facilement en regardant par le pare brise, à l'intérieur du véhicule. Poser le disque sur le tableau de bord est donc l'idéal. En utilisant son disque, l'automobiliste s'engage à respecter le temps limité qui lui est imparti, ici une heure! C'est largement suffisant pour faire le tour de tous les commerces, y faire ses emplettes, flâner ou encore prendre le temps de déjeuner. Peut-être un petit peu juste pour certains soins capillaires mais au final, avec un petit peu de bonne volonté de tout le monde, le système devrait fonctionner. Dans le cas contraire, il sera toujours temps de sévir.

Vous noterez que le temps de stationnement autorisé en zone bleue n'est pas le même d'une commune à l'autre, alors attention aux surprises... Des panneaux d'indication des durées sont présents autour de chaque zone de ce type.

Des amendes sont prévues si vous ne disposez pas d'un disque de stationnement conforme, si votre disque n'est pas convenablement réglé ou s'il n'est pas visible par le pare-brise depuis l'extérieur ou encore si vous avez dépassé le temps qui vous était accordé.

Au-delà de cette zone réglementée, il existe suffisamment de parkings pour permettre un stationnement de longue durée. À deux pas de la zone bleue, sur la place du marché par exemple, les nombreuses possibilités ne manquent pas. Enfin, il est possible de se procurer des disques bleus à la Mairie ou auprès de certains commerçants et c'est même gratuit grâce au financement assuré par certaines entreprises de la Commune!

Le dernier disque à la mode? Demandez-le!

Un peu de bon sens!

Il est interdit de verser dans les poubelles des cendres chaudes, liquides, solvants, huiles, tout produit de nature à salir ou à endommager le domaine public ou tout objet susceptible d'exploser ou de provoquer un danger pour les agents de collecte. Si besoin, renseignez-vous au 03 88 47 92 20.

Balade thermique



Le 20 février, à l'initiative du Pays Bruche Piémont Mossig, était proposé aux habitants intéressés de participer à une ballade thermique.

Accompagnés d'une conseillère de l'espace info énergie du Pays qui disposait d'une caméra thermique, les participants ont parcouru le village à destination de plusieurs bâtiments dont les propriétaires s'étaient inscrits au préalable. Le but était d'identifier les forces et faiblesses des constructions plus ou moins récentes. Ponts thermiques, tassements d'isolants ou encore problèmes d'étanchéités sont autant d'informations que permet de détecter une caméra thermique. Le retard pris pour débuter cette rencontre n'a pas permis de faire le tour de toutes les maisons dont les propriétaires souhaitaient un diagnostic. C'est dommage d'autant qu'à l'issue de la balade une réunion d'information a permis aux participants d'obtenir des informations sur les aides financières possibles, sur les entreprises locales disponibles pour ce type de travaux. Ce fût aussi l'occasion de sensibiliser les participants sur les différents types de travaux d'isolation possible, de communiquer des informations sur différentes normes notamment en matière de vitrage double ou triple. L'objectif final était de proposer à ceux qui le désiraient, d'être accompagnés dans leurs démarches d'amélioration de l'habitat et de leur confort en espérant de probables économies.

Ces balades thermiques sont aussi l'occasion de partager différentes expériences sur les difficultés et les astuces existantes pour rénover son habitation et représentent une occasion exceptionnelle pour bénéficier de conseils personnalisés, même si l'emploi du temps chargé de la conseillère n'a pas permis d'accueillir toutes les personnes inscrites.

Cette animation a rencontré un certain succès du fait de l'attrait de la nouveauté, du côté ludique et visuel, de l'expertise technique qu'elle apporte, ainsi que son caractère non commercial. D'un autre côté, s'agissant d'un premier contact, les clichés affichés sur la caméra thermique n'ont pas non plus donnés lieu à des analyses très fines. La participation à ces balades est bien évidemment gratuite et l'objectif de sensibilisation ne doit jamais être perdu de vue. D'autres « séances » seront peut-être proposées dans les prochains temps. Il est évidemment préférable de les réaliser en hiver c'est pourquoi vos élus travaillent déjà à leurs programmations.



Voie de garage ou pas?



Il est des espaces sur le territoire communal qui revêtent des intérêts particuliers.

Il en va de certains terrains qui pourraient favoriser des aménagements. C'est ainsi que la commune a fait l'acquisition des garages situés rue de Schirmeck. Le Conseil Municipal a mandaté le Maire pour signer tous les documents nécessaires pour faire l'acquisition de ces quinze garages en partie déjà loués à des riverains. À ce stade, la décision a été prise de réaliser quelques

travaux de nettoyage des abords, des travaux de réfection pour améliorer l'accès. Cette acquisition d'un montant de 35 000 Euros a été voulue pour favoriser le stationnement dans ce secteur, en gardant la maîtrise des loyers. En d'autres termes, il s'agit de permettre d'accéder ou de conserver des locations à des tarifs tout à fait raisonnables, sans faire grimper les prix, mais sans les casser non plus; juste au prix du marché. L'idée finale est qu'en garant des véhicules sur cet espace, cela fera autant de véhicules en moins dans les rues et là aux abords de l'école maternelle, c'est toujours ça de pris!

Premier anniversaire du Jardin des droits de l'homme



Le 25 janvier a été fêté le premier anniversaire du jardin des droits de l'homme situé à la gare de Rothau. Les élèves de l'école primaire de Rothau, les collégiens de Frison-Roche et les enfants de l'Etablissement Oberlin ont participé par des citations et par des chants à cette cérémonie alors que les élèves de la Segpa du collège ont confectionné des gâteaux dénommés « gâteaux du partage » appréciés par l'ensemble des participants. Merci à tous ces jeunes pour les efforts consentis et merci à leurs professeurs et peut-être à l'année prochaine pour le deuxième anniversaire. A noter également, depuis peu, l'installation à l'entrée du jardin d'une œuvre de François Doyelle, ceci dans le cadre d'une exposition d'œuvres d'artistes tout le long du chemin des passeurs mais on reparlera de cette opération dans le prochain Trait d'Union.

14 juillet invitation population

Comme la tradition le veut maintenant depuis quelques années, ce sont les trois communes de La Broque, Schirmeck et Rothau qui se réunissent dans notre village pour célébrer la Fête Nationale du 14 juillet. Vous êtes tous cordialement invités à nous rejoindre pour partager un moment autour de la cérémonie et du verre de l'amitié. Rendez-vous le 14 à 10 h 30 au monument aux morts

Fête des séniors

La fête de Noël des personnes âgées a eu lieu le dimanche 3 décembre 2017. 120 invités se sont retrouvés à la salle du Royal où un apéritif musical leur a été offert par la Fanfare. Suivi d'un repas durant lequel un magicien passait de table en table pour faire des tours de passe-passe avec des cartes et faisait disparaître des objets sous les yeux émerveillés des convives. Après le dessert, la chorale du Conseil Municipal a interprété des chants de circonstance, puis place à la danse et aux chants accompagnés par un accordéoniste. Tout le monde est rentré chez soi, content d'avoir partagé un agréable moment ensemble. Prochain rendez-vous le 2 décembre.



Récré des aînés



Forte de ses trois années d'existence, la récré des ainés connaît un succès croissant, en moyenne quarante à cinquante personnes se réunissent une fois par mois, pour un après-midi distrayant de 14h à 17h au programme: belote, triomino, 4.21 etc... sans oublier, une pause « café-thé », et déguster les délicieuses pâtisseries préparées avec soins par nos ainés (un vrai régal). Le 15 juin a eu lieu notre habituel barbecue, un grand merci à Dédé et Lulu, nos cuistots du jour, sans oublier nos pâtissières! D'autres projets sont à définir pour la rentrée de Septembre. Si des personnes désirent nous rejoindre, n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus. La prochaine récré aura lieu le vendredi 20 juillet au Royal. Tel. mairie: 03 88 97 02 02.

Concert de Chamade

La chorale Chamade, sous la direction de Cécile Roos, a donné un très beau concert au Temple de Rothau, le samedi 14 avril. C'est le Moyen Age qui a été évoqué avec de très belles mélodies et de beaux poèmes évoquant l'amour, la nature et la religion... sans oublier aussi des chansons à boire. Le grand mérite de cette chorale est d'aborder chaque année des univers musicaux différents, permettant ainsi de découvrir la richesse de ce patrimoine musical universel. Ce voyage dans le temps et dans le monde ne peut que nous conduire vers plus de tolérance!



Alsasciences



Le 2 juin a eu lieu à la salle polyvalente de La Broque un bel événement qui a mobilisé toutes les écoles primaires de la vallée de la Bruche et en particulier celle de Rothau pendant une année!

Il s'agissait de la deuxième édition, la première ayant eu lieu en 2014. L'initiative en revient à l'Education Nationale avec le Jardin des Sciences de l'Université de Strasbourg en partenariat avec la circonscription de Molsheim et la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche. Le but recherché est de promouvoir les sciences sous toutes leurs formes auprès des jeunes à travers des conférences et des expositions. En avantpremière, deux films ont été projetés au Royal, Planète 51 et Contact avec, pour ce dernier, un débat passionnant animée par la responsable du Planétarium de Strasbourg, Madame Mylène Wendling. Le public présent a pu poser mille et une questions sur la recherche de la vie dans l'univers: existe-t-il d'autres planètes habitées ou avec des traces de vie? Vaste question qui passionne petits et grands! L'école de Rothau s'est particulièrement distinguée avec un magnifique stand qui illustrait les quatre saisons avec

un jeu participatif suscitant la curiosité et l'enthousiasme de tous les visiteurs. Ceci est le résultat d'un travail d'une année et on peut être fier de nos jeunes élèves et remercier tous les professeurs des écoles de Rothau pour cette belle réussite. A noter pendant cette journée la présence d'un astronaute français, Monsieur Jean-Jacques Favier, qui a passé 16 jours dans l'espace en 1996 à bord de la navette américaine Columbia. Tout au long de la journée il a pu échanger avec le public sur ses expériences dans l'espace ce qui a notamment passionné nombre de jeunes férus d'astronomie. Vivement la prochaine édition d'Alsasciences.



ON A VU...

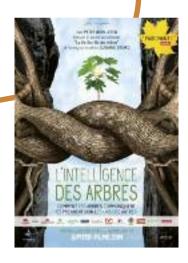
Une place de retournement aménagée au sein de la parcelle 13 pour faciliter son exploitation...





Une nouvelle recrue... Déchetrix s'afficher sur les poubelles pour contribuer à l'effort de propreté nécessaire...

« L'intelligence des arbres » projeté au Royal le 28 novembre...





Certains des derniers déportés rendre hommage à leurs camarades, comme tous les ans à la fin juin ...

ON A VU...



Une nouvelle commémoration intercommunale du 8 mai se dérouler à Schirmeck...

La fanfare donner sa traditionnelle aubade du 1er mai pour notre plus grand plaisir...





La piste cyclable prendre toute sa dimension...

Des panneaux explicatifs sur la démarche mise en œuvre pour l'aménagement routier...



Festival du Cinéma



Cette dernière édition qui s'est tenue du 16 au 21 mars se déroulait sous le titre « Nous et les autres: des préjugés au racisme ».

L'ouverture s'est faite avec la projection du film de Michel Cymès « Hippocrate aux enfers » qui place l'histoire des grands-pères de l'auteur en parallèle de celle des médecins nazis qui ont œuvré dans un IIIe Reich au soit-disant bénéfice de la recherche médicale mais définitivement dépourvu de toute humanité. La conclusion est sans appel: aucune avancée pour la science.

L'animateur de télévision, lui-même médecin, s'est prêté avec plaisir au jeu des questions/réponses malgré une blessure douloureuse à l'épaule et un petit retard lié aux conditions climatiques. Son départ s'est fait alors qu'une dizaine de centimètres de neige venait de recouvrir la vallée comme pour rappeler les conditions extrêmes parfois rencontrées par ici...

Durant le festival, ce sont 8 films qui ont été projetés, rassemblant environ 700 spectateurs dont 300 pour la seule soirée inaugurale. Deux films ont été suivi de débats, l'occasion de rencontrer les auteurs et réalisateurs.

L'un des intérêts de cette manifestation aura aussi été, mais personne n'en doutait, de montrer que le cinéma Le Royal n'est pas qu'un cinéma de loisirs. L'aspect historico-culturel peu présent jusqu'à maintenant devrait se voir développer dans les prochaines années. C'est du moins une piste évoquée par les membres de l'association qui œuvrent en plusieurs équipes pour que vive ce lieu.

Une telle manifestation est souvent l'occasion de rencontres et d'échanges enrichissants. C'est d'autant plus le cas de cette édition qui n'aurait pas pu être concrétisée sans le soutien du Centre Européen du Résistant Déporté (CERD) et plus particulièrement de Madame Frédérique Neau-Dufour.

La réflexion est d'ores et déjà engagée pour une nouvelle édition mais il est bien trop tôt pour évoquer un quelconque sujet.



Films et débat encore...

Dans le cadre de la « semaine des alternatives aux pesticides » du 20 au 30 mars, un film avec débat a été présenté au Royal.

Le film s'appelait « Zéro phyto, 100 % bio » avec pour objectif de démontrer que le retour au naturel est possible, comme le démontre les témoignages du responsable du potager du château de Versailles ou de sa collègue responsable des jardins de la ville de Versailles. D'autres expériences aux quatre coins de la

France montraient que le bio n'est pas une utopie, bien au contraire. Un court-métrage intitulé « Mangeons sain » réalisé par les élèves de la Cité Scolaire de Schirmeck a ensuite été projeté et a ainsi pu alimenter (c'est bien le terme qu'il faut employer au propre comme au figuré) le débat avec comme exemple ce qui se fait déjà avec les maraîchers bio locaux qui fournissent les cantines scolaires. Ces films ont ensuite permis un débat animé sur tout ce qui touche notre environnement, démontrant ainsi l'intérêt que porte la jeune génération à l'avenir de notre planète. Ceci est plutôt rassurant!

Portes ouvertes associations



En ce beau dimanche 15 avril, les associations de Rothau se sont réunies pour organiser cette journée unique: « Découvrez les associations de Rothau! »

C'était du jamais vu à Rothau, huit associations du village réunies, une même journée et pour un même but, faire découvrir leur activités, leur engagements et leur valeurs. Vous connaissez surement certaines d'entre elles présentent ce jour-là:

- Rothau en fête
- Fanfare de Rothau
- Dusty Boots
- Gym pour tous
- Croix Rouge
- Paroisse protestante
- Cinéma Le Royal
- Radio Coyroye Bruche (Si cette association n'est pas de Rothau, n'oublions pas qu'elle est née dans notre commune et qu'aujourd'hui encore elle contribue au rayonnement de la vie associative locale en relayant les messages des sociétés locales)

Ce n'est pas anodin de tous les réunir; chacune œuvre dans un domaine unique, de l'humanitaire au sport en passant par l'éducation populaire ou la culture.

Plusieurs animations ont rythmé la journée. Les participants ont pu écouter un air de fanfare, s'initier

au geste de premier secours avec la Croix Rouge, danser avec les Dusty Boots ou participer à la mini marche gourmande de Rothau en fête. Pendant ce temps le Cinéma Le Royal faisait visiter la salle de projection. Vous avez compris qu'il y avait à faire, à voir et à partager. Les organisateurs se sont mobilisés pour récolter des lots, distribués par tirage au sort après réponse à un quizz.

« Je suis installée à Rothau mais je n'avais jamais fait le pas de découvrir telle ou telle association, sauf le cinéma. Cette journée était parfaite pour moi puisqu'en une seule fois j'ai pu découvrir toutes les activités proposées ici. En plus, j'ai beaucoup apprécié le jeu et la petite restauration. Vraiment super! » Propos recueillis auprès de Julie installée à Rothau depuis plusieurs années maintenant.

Si un mot devait définir cette journée, ce serait « convivialité ». Tout d'abord entre les associations avec les étapes de préparation que cela suppose en amont et tout au long de la journée avec les visiteurs.

Après avoir réalisé le bilan de l'événement, un petit bénéfice a été réalisé avec l'aide la municipalité qui a mis à disposition la salle gratuitement. A l'unanimité, les associations ont décidé de reverser ce bénéfice. "Le but de cette journée était de se faire connaître pas de gagner de l'argent" précise Jean DUBOIS, président du Cinéma.

Une partie a été reversé à la Recré des Aînés de Rothau, qui organise des après-midis récréatives à l'attention des seniors du village. L'autre partie servira à l'association Adrai'naline pour son projet de participer à l'Europ'raid, une course d'orientation à travers l'Europe.



Articles écoles

En cette fin d'année scolaire, les enfants de l'école maternelle se sont rêvés chevaliers et sont partis à l'assaut des châteaux forts.

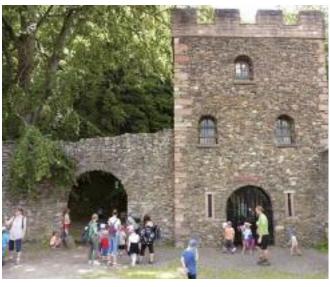
Leur aventure a commencé avec la confection de boucliers pour certains et de dragons pour d'autres. Puis une maquette de château a été construite, bientôt encerclée de nombreuses échelles et d'ingénieuses catapultes.

Mais tout ceci n'était qu'une répétition avant la véritable épopée, la longue marche vers le château de Schirmeck que les enfants ont envahi avec joie!

Bravo à eux pour leur bravoure, ils ont fait montre de toutes les qualités de vrais chevaliers.











Rosace installation fibre

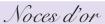
C'est au cours du mois de Mars que certaines de nos rues ont été offertes aux engins d'une société chargée par la Région Grand Est de déployer la fibre optique sur le territoire de la Comcom. Si ce nouveau vecteur traverse notre cité, il ne la dessert pas encore il faudra attendre de nombreuses années, la faute à l'installation au début des années 90 du câble pour nous apporter une nouvelle norme de télévision puis bien plus tard l'internet haut débit.

ÉTAT CIVIL

Naissances



Esteban BACHER Emma ATTARD BAIER Jimmy Dimitri CHARLIER Louis Paul Gilbert MARCHAL le 20 décembre le 17 février le 13 mars le 15 avril





Joaquim et Monique DIAS DOS SANTOS

le 4 mai

Grands Anniversaires



Marie BOLLE 91 ans Germaine LOISON 104 ans Marie CUNY 95 ans Charles HISLER 91 ans 93 ans Sara HISLER 98 ans Sophie HAUS 95 ans René KNIPILAIRE Juliette FLUCK 96 ans Cécile MULLER 92 ans Renée FRITSCH 93 ans Colette JANEL 90 ans Madeleine DIDIER 91 ans 96 ans Marie-Rose SANCHEZ Lucienne LUCIAN 90 ans Marcelle MOREL 90 ans Robert KOST 91 ans Alice MATHIEU 92 ans

Nos peines



Teresa PANIAGUA CARRILLO épouse BARRERA FERNANDEZ 77 ans Jacky Robert Louis BANEAU 68 ans Annie Gisèle FORINI 77 ans Etienne Florent KLEIN 95 ans Gérard SCHNEIDER 88 ans Marie Louise DARDINI 70 ans Géneviève Marie HIMMER 77 ans **Brad STUMPERT** 19 ans Violette Lili BOLLE veuve HAZEMANN 88 ans Elisabeth MELCHERS-HERRBACH 63 ans Adrien TOUBLANC 91 ans Raymond SCHREIBER 89 ans

Et si les scouts étaient de retour dans la Vallée de la Bruche?

Avec une croissance de quasiment 30% en dix ans, l'association des Scouts et Guides de France se porte bien. Chaque année, de plus en plus de jeunes rejoignent le mouvement. Le scoutisme propose de faire l'expérience de l'altérité et l'apprentissage de l'autonomie à travers le jeu. Il permet l'épanouissement des jeunes dans la société, dès le plus jeune âge. Ils y forgent leur personnalité et des convictions, développent le sens du collectif et des compétences.

Aujourd'hui, un projet d'ouverture de groupe scout est lancé dans la Vallée de la Bruche! Plusieurs bénévoles se sont déjà mobilisés. Le 14 avril, un grand jeu a été organisé au parc Bergopré de Schirmeck. Une trentaine d'enfants sont venus découvrir le scoutisme.

Si vous êtes intéressés pour vous impliquer dans ce projet, n'hésitez pas à nous contacter.

A très vite pour de nouvelles aventures!

Christiane DOUNOVETZ Téléphone: 06 71 44 14 42 Monique GRISNAUX Téléphone: 06 75 270 200

Toute l'équipe vous souhaite un bel été



DES MANIFESTATIONS 2018

Juillet

le 14 — Fête nationale le 20 — Récré des aînés

Août

le 15 — Rothau en fête: brocante

Septembre

le 14 – Récré des aînés

le 16 — Paroisse catholique: concours belote du 22 au 30: Rencontre camping-caristes

Octobre

le 06 — Paroisse protestante: belote

le 12 — Récré des aînés

le 13 — Croix-Rouge: soirée familiale

du 27 au 04 novembre – Fête foraine le 31 – Dusty Boots: soirée Halloween

Novembre

le 10 — Rothau en fête: soirée bavaroise

le 11 – Cérémonie commémorative

le 13 — Croix-Rouge: soirée familiale

le 16 – Récré des aînés le 17 — Fanfare: S^{te} Cécile

Décembre

le 1^{er} – Paroisse protestante: vente de Noël

le 02 – Fête de Noël des seniors

le 08 – Fanfare: concert de Noël

du 08 au 09 — Fanfare: marché de Noël

le 14 — Récré des aînés